

Protocole éditorial pour *George Sand Studies*

Recommandations générales

- Saisir le manuscrit dans WORD et envoyer par courriel en document attaché à Françoise Massardier-Kenney ou Isabelle Naginski.
- Utiliser la police Times New Roman en 12 points.
- Se servir du protocole de la MLA, disponible soit sur le site <http://www.wisc.edu/writing/Handbook/DocMLA.html> soit sur le site <http://www.bedfordstmartins.com/online/cite5.html>.
- Indiquer les appels de notes par un exposant numérique (chiffres arabes) placé avant toute ponctuation ou / et tout guillemet.
- Les notes paraîtront à la fin de l'article, avant les Ouvrages cités.
- Faire un alinéa au début de chaque paragraphe en utilisant la touche de tabulation et non la barre d'espace.

Mise en page

- Pour faciliter la mise en page des textes par l'éditeur, il est instamment demandé de ne pas couper les mots dans le texte numérisé livré.
- Les titres doivent être courts ; les intertitres ainsi que les titres doivent comporter majuscules et minuscules, jamais tout en majuscules ; il n'y a pas de point à la fin d'un titre.

Consignes particulières

- Les nombres sont donnés en toutes lettres, sauf s'ils correspondent à :
 - des dates ;
 - des heures ;
 - des siècles (toujours donnés en chiffres romains suivi du « e » en exposant) ;
 - des statistiques.

Citations

- Les citations sont placées entre guillemets français (doubles chevrons, « ») et jamais en italiques.
- Le recours aux guillemets anglais ne s'applique que dans le cas de la mise entre guillemets au sein d'une citation entre guillemets français.
- Si la citation compte plus de trente-six mots, elle doit être séparée du corps du texte et isolée en paragraphe en alinéa.
- Les coupures dans la citation doivent être marquées par l'usage des crochets droits et des trois points de suspension : [...].
- Toute modification dans les citations doit être indiquée entre crochets droits.
- Les citations en langue(s) étrangère(s) sont données dans le corps du texte et traduites en notes à la fin de l'article, à la suite des indications de références bibliographiques.

Typographie

- Les lettres majuscules doivent conserver, le cas échéant, leur accentuation ou la cédille.
- Espaces insécables :
 - toujours avant le point d'exclamation, d'interrogation, le point virgule, les deux points et le tiret ;
 - toujours après le premier guillemet français et avant le guillemet de fermeture de la citation ;

- toujours entre le p. abrégatif de page(s), le vol. de volume(s), le t. de tome(s), le v. de vers ou de verset(s) (vv. au pluriel), etc., et les chiffres arabes ou romains suivant les consignes ci-dessus.

Abréviations

- Les abréviations doivent être limitées, autant que faire se peut, aux parties techniques du texte, c'est-à-dire les notes de renvoi et les Ouvrages cités :
 - acte premier, deuxième, etc. : acte I, acte II, etc.
 - scène première, deuxième, etc. : sc. 1, sc. 2, etc.
 - chapitre premier, deuxième, etc. : ch. 1, ch. 2, etc.
 - livre premier, deuxième, etc. : L. I, L. II, etc.
 - partie première, deuxième, etc. : 1^{re} partie, 2^e partie, etc.
 - colonne première, deuxième, etc. : col. 1, col. 2, etc.
 - folio premier, deuxième, etc. : f^o i, f^o ii, etc.
 - manuscrit : ms.
 - manuscrits : mss.
 - numéro : n^o (suivi des chiffres arabes)
 - numéros : n^{os}
 - recto : r^o
 - verso : v^o
 - éditeur scientifique : (éd.) ; au pluriel : (éds.)
 - en collaboration : *et al.* [en italiques]
 - paragraphe : § (suivi des chiffres arabes)
 - sous la direction : (dir.)
 - sans lieu ni date : s.l.n.d.
 - sans lieu : s.l.
 - sans date : s.d.
 - tome : t. (suivi de chiffres arabes)
 - vers ou verset : v. ; vv. au pluriel
 - volume : vol. (suivi de chiffres romains)

Notes de renvoi

- Les notes seront placées à la fin de l'article.
- L'appel de note est placé avant le signe de ponctuation et / ou le guillemet fermant.
- Les indications bibliographiques dans les notes doivent être allégées, soutenues par la section Ouvrages cités placée en fin de document :
 - indications bibliographiques dans les notes :
 - Prénom Nom, *Le Titre du livre*, année, vol. (chiffres romains), t. (chiffres arabes), (pages).
 - Pour ce qui est de l'emploi de la majuscule, elle est placée au premier mot du titre uniquement ; les majuscules requises par la syntaxe française sont maintenues. Cette consigne s'applique pour tous les titres après 1570. Les seules exceptions sont :
 - lorsque le titre contient un nom semi-commun : *Voyage au pays d'Éloquence* ;
 - lorsque le titre cite un autre titre : *L'origine des Bijoux indiscrets* ;

- lorsque le titre coordonne deux groupes nominaux par *ou* : *Julie, ou La nouvelle Héloïse* ;
- Lorsque le titre contient des titres de noblesse, les consignes suivantes s'appliquent :
 - si le titre comporte *monsieur, monseigneur, messire, madame, mademoiselle*, etc. directement suivi du patronyme, on mettra la majuscule au nom commun *monsieur, messire*, etc. : *Mémoires de Monsieur de La Rochefoucauld*.
 - dans tous les autres cas, on ne mettra aucune majuscule : *Mémoires de monsieur le comte de Brienne*.
- Les abréviations d'usage, comme *id.*, *ibid.*, *op. cit.*, *art. cit.* ou *loc. cit.*, sont à éviter. Préférons : Nom d'auteur, titre abrégé, pages.
- Dans les cas de référence à des manuscrits, la mention complète de l'incipit doit être conservée tout au long du texte

Ouvrages cités

- Les ouvrages cités sont donnés dans l'ordre alphabétique des auteurs.
 - les textes anonymes doivent être placés à la mention ANONYME et présentés comme suit :
 - Anonyme, *Incipit...*, Lieu de l'institution où est conservé le manuscrit, Nom de l'institution, Section de l'institution, cote sous laquelle est conservé le volume, foliotage.
- Les indications bibliographiques doivent être précises :
 - indications bibliographiques des livres :
 - Nom, Prénom, *Le titre du livre*, Lieu, Éditeur (Collection), année, nombre de vol. ou de t. (le cas échéant), [éditeur scientifique / traducteur (le cas échéant)].
 Exemples :
 - Beugnot, Bernard, *Le discours de la retraite au XVII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France (Perspectives littéraires), 1995.
 - Rousseau, Jean-Jacques, *Les confessions*, Paris, Gallimard (Folio), 1988, 2 vol. [éd. B. Gagnebin et M. Raymond].
 - indications bibliographiques des articles :
 - Nom, Prénom, « Le titre de l'article », *Le titre de la revue*, année, vol. (chiffres romains), n° (chiffres arabes), (pages).
 Exemples :
 - Plaisance, Daniel, « Un nouvel inédit de Jean Corbinelli », *Papers on French Seventeenth-Century Literature*, vol. XVII, n° 2, 563-572.
 - Weisgerber, Jean, « Qu'est-ce que le rococo ? Essai de définition comparative », *Études sur le XVIII^e siècle*, vol. XVIII, 1991, 11-23.
 - Zuber, Roger, « De la verve à l'admiration : notes sur Boileau poète et son évolution », *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte / Cahiers d'histoire des littératures romanes*, 1989, n° 26, 149-161.
 - indications bibliographiques des chapitres :
 - Nom, Prénom, « Le titre du chapitre », Prénom NOM de l'éditeur, *Le titre du collectif*, Lieu, Éditeur (Collection), année, vol. (chiffres romains), t. (chiffres arabes), (pages).
 Exemple :
 - Marin, Louis, « Une rhétorique "fin de siècle" », dans Mary SHAW et François Cornillat (éds.), *Rhétoriques fin de siècle*, Paris, Christian Bourgois, 1992, 83-96.